



L'évaluation des élèves est actuellement un problème pris en compte fermement, enfin, par le Ministère de l'Éducation Nationale. Le Mouvement Contre La Constante Macabre (MCLCM) ne peut que s'en réjouir et rendre hommage aux responsables politiques actuels, et plus particulièrement à Florence Robine, Directrice Générale de la DGESCO.

Rappelons ce qu'est la Constante Macabre : en France, sous la pression de la société, les enseignants se sentent obligés de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes pour que leur évaluation paraisse crédible. Ce grave dysfonctionnement est à l'origine de l'échec scolaire artificiel de très nombreux élèves, surtout ceux qui sont issus de milieu défavorisé, mais aussi certains élèves dyslexiques, dyspraxiques....

Il me semble très important de préciser le point suivant concernant la suppression éventuelle des notes : la constante macabre n'est pas un problème de notation, mais un problème bien plus profond de culture de l'évaluation. Ce phénomène ne sera pas éradiqué en remplaçant les notes par des lettres, des couleurs...D'ailleurs, compte tenu de la mentalité actuelle dans notre pays, si le professeur ne devait mettre que des appréciations, il pourrait faire en sorte inconsciemment de mettre un certain pourcentage de mauvaises appréciations pour être crédible. En d'autres termes, ce qu'il convient de faire c'est d'aider les professeurs (et également les parents d'élèves) à faire évoluer les mentalités dans le domaine de l'évaluation des élèves.

Il est donc dangereux et contreproductif de laisser croire que la suppression des notes permettra d'améliorer la situation de l'évaluation en France ! Professeurs, et parents d'élèves aussi d'ailleurs, seraient désorientés, inutilement.

D'autre part, précisons les deux points suivants :

- Il est aussi traumatisant pour un élève d'avoir la lettre ou la couleur « la plus mauvaise » qu'une mauvaise note.

-Les variations d'appréciation d'un professeur à un autre, que l'on connaît avec une évaluation notée, existent également avec une évaluation non notée.

Le système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC) a été mis en place pour améliorer la situation actuelle. Rappelons qu'un tel système, absolument pas laxiste, permet d'éradiquer la constante macabre. Il incite les élèves à travailler beaucoup plus, en confiance, et il améliore sensiblement leur bien-être, le climat de confiance entre élèves et professeur, mais aussi entre les parents d'élèves et l'Ecole. Il est actuellement mis en place par plusieurs dizaines de milliers d'enseignants au primaire, avec ou sans note, et dans le secondaire.

L'EPCC met l'accent sur des points très importants : ne pas « piéger » l'élève lors d'une évaluation, faire en sorte que son travail soit récompensé, lui faire comprendre que sa mauvaise note éventuelle vient souvent du fait qu'il n'a pas suffisamment travaillé, lui proposer si possible un autre contrôle, sur le même programme de révision, pour améliorer son résultat. Il convient d'avoir présent à l'esprit le point suivant : « Mettre une bonne note à un élève qui ne la mérite pas, c'est lui rendre un mauvais service ».

Il serait particulièrement regrettable de politiser le problème de l'évaluation des élèves. A ce sujet, je me dois d'apporter un témoignage : depuis huit ans, le MCLCM bénéficie du soutien du Ministère, quelle que soit sa couleur politique. Rappelons enfin que notre action est soutenue par l'Enseignement Public, mais aussi par l'Enseignement Privé, comme le montre clairement la liste des 53 associations, syndicats et institutions signataires de l'Appel contre la Constante Macabre (voir le site [MCLCM.fr](http://MCLCM.fr)).

**André Antibi.**



## ***Une première bataille gagnée***

**ÉDITORIAL**  
**par André Antibi**

Le mouvement contre la constante macabre, comme son nom l'indique, a pour objectif essentiel, depuis sa création il y a une dizaine d'années, la suppression de la Constante Macabre. Il s'agit de ce terrible dysfonctionnement de notre système éducatif qui est à l'origine de l'échec scolaire artificiel de très nombreux élèves qui, malgré leur niveau réel, ont la malchance de faire partie des moins bons élèves de leur classe.

Nous bénéficions de très nombreux soutiens (voir la liste des signataires de l'Appel contre la Constante Macabre sur notre site, [MCLCM.fr](http://MCLCM.fr)).

Les gouvernements successifs nous soutiennent depuis plusieurs années. Mais, il y a deux ans, pour la première fois, le Ministère de l'Éducation Nationale met directement et officiellement l'accent sur l'évaluation des élèves, en incitant à les évaluer de façon « bienveillante », sans toutefois faire référence explicitement à la constante macabre ; mais il s'agit bien de cela.

Il convient cependant d'être prudent. Il ne s'agit que d'une première bataille qui a été gagnée. En effet, cette victoire pourrait déboucher sur deux situations dangereuses pour notre École :

- *Une évaluation bienveillante mais laxiste.* Je rappelle à ce sujet que ce n'est absolument pas l'objectif du MCLCM.

Mettre une bonne note à un élève qui ne la mérite pas, c'est lui rendre un mauvais service.

- *Une évaluation trop difficile à mettre en place par les enseignants.* De tels systèmes d'évaluation pourraient être proposés par des « brillants planeurs », trop éloignés des réalités du terrain, prenant malheureusement très peu en compte l'avis des professeurs.

J'ai l'honneur et le plaisir d'être invité pour présenter mes travaux dans le cadre de la Conférence Nationale sur l'Évaluation le 11 Décembre 2014 à Paris. J'en profiterai pour rappeler avec force les avantages du système d'évaluation par contrat de confiance (ÉPCC) qui concilie bienveillance, confiance, travail, équité : il permet aux élèves travailleurs de réussir.

Les très nombreux expérimentateurs de ce système confirment qu'il incite les élèves à travailler beaucoup plus, en confiance, et qu'il contribue à une augmentation sensible de leur bien-être à l'école.

Je tiens à terminer cet éditorial en remerciant pour leur très précieux soutien le Ministère de l'Éducation Nationale, et plus particulièrement les récents Directeurs Généraux de la DGESCO, Jean-Michel Blanquer, Jean-Paul Delahaye, et bien sûr Florence Robine.